

« Ça nous est tous déjà arrivé » : les équipes d'ATMB lancent une campagne de sensibilisation à la sécurité routière à l'occasion des vacances de Noël

A l'occasion des vacances de Noël et des fêtes de fin d'année, les équipes d'ATMB sont fières de dévoiler leur nouvelle campagne pour sensibiliser leurs clients, les conducteurs, au risque routier. Cette campagne de sécurité routière comprend sept volets et le premier porte sur les dangers liés à l'alcool, aux drogues et aux médicaments lorsqu'on prend le volant. Construite de A à Z par des collaborateurs d'ATMB, cette campagne sensibilisera durant une année complète les haut-savoyards aux comportements dangereux au volant.

« Ça nous est tous déjà arrivé » d'avoir un comportement inapproprié au volant

Parce que la sécurité des conducteurs et de ses équipes est sa priorité n°1, ATMB lance sa propre campagne de prévention routière.

Partant du constat que 188 personnes ont été tuées en 2022 sur autoroutes en France à cause de comportements dangereux, les équipes d'ATMB se mobilisent pour sensibiliser les conducteurs à ces risques du quotidien.

« Ça nous est tous déjà arrivés » est le slogan qu'ont choisi les équipes d'ATMB pour expliquer que tous, nous avons pu avoir des comportements dangereux sur l'autoroute ou la route, que ce soit par précipitation, distraction ou par habitude.

En tant que conducteur, nous avons tous connu ces moments où la sécurité semble échapper à notre vigilance. Pourtant, il est primordial de prendre conscience que ces mauvaises habitudes peuvent engendrer de graves accidents.

Ensemble, reprenons les bonnes habitudes et adoptons les gestes de prévention pour sauver des vies !

Le premier temps fort de la campagne dévoilé à l'occasion des fêtes de fin d'année

« Ça nous est tous déjà arrivé... de conduire en ayant bu le 'petit verre' de trop ».

A l'occasion des fêtes de Noël et de nouvel an, le plaisir d'être entouré et de passer de bons moments peuvent nous faire oublier la prudence.

En 2022, sur autoroutes en France, 1 accident mortel sur 4 a été causé par des conducteurs ayant consommé de l'alcool, des drogues ou des médicaments. C'est la première cause de mortalité sur autoroute.

Aussi, les équipes d'ATMB ont voulu commencer leur premier temps de fort de sensibilisation sur ce thème qui nous concerne tous.

Alerter sur ces comportements dangereux est aussi important pour les équipes d'ATMB que de rappeler les conseils pratiques sur la conduite en hiver : s'informer des conditions météorologiques, avoir un véhicule équipé de pneus neige, etc.

Une campagne construite en interne, directement par un groupe de collaborateurs d'ATMB

Créée par un groupe de travail constitué de collaborateurs ATMB dont le métier est directement lié à la sécurité routière, cette campagne sera visible sur nos 21 fourgons et nos barrières de péage.

Elle sera relayée sur nos réseaux sociaux et en radio, pour toucher le plus grand nombre de conducteurs haut-savoyards.

La campagne abordera sept types de comportements dangereux et durera jusqu'en octobre 2024.

L'ensemble de la campagne est accessible ici : www.atmb.com/comportements-dangereux



Les autres conseils pratiques avant de partir :

- Se renseigner sur la météo et sur les intempéries annoncées sur [Météo France](#) ou [Météo ciel](#). Si vous le pouvez, n'hésitez pas à reporter votre voyage en fonction des prévisions météo.
- Consulter les conditions du trafic en temps réel sur le site www.atmb.com
- Télécharger l'application [SOS autoroute](#) via [l'App Store](#) ou [Google Play](#).
- Equiper son véhicule pour traverser des zones de montagne : pneus neige ou hiver, chaînes, raclette, couverture...
- Veiller à sécuriser le chargement des coffres de toit, porte-ski, etc. et déneiger le toit de son véhicule avant de prendre la route.

Durant votre trajet, les règles d'or pour voyager l'hiver en toute sécurité :

- Respecter les consignes des panneaux lumineux et adoptez une conduite souple et apaisée.
- Il est interdit de doubler nos chasse-neige lorsqu'ils sont en action.
- Prendre des distances avec les véhicules qui vous précèdent, notamment lorsque la circulation se déroule en « accordéon » avec des zones de ralentissements.
- Ne jamais oublier que sur la RN205, même si les conducteurs disposent de deux voies, ils roulent sur une route de montagne : il est important de respecter les vitesses et de ne jamais couper les virages.
- Être attentif aux panneaux lumineux sur la route et écouter les flashes spécifiques relayés sur [Autoroute Info 107.7 FM](#).

En Haute-Savoie, du 1^{er} novembre au 31 mars, les pneus neige ou hiver sont obligatoires.

En Val d'Aoste, du 15 octobre au 15 avril, les pneus neige ou hiver sont obligatoires sous peine d'amende.

Le port des chaînes est interdit au Tunnel du Mont Blanc et sur l'autoroute.

A propos d'ATMB :

La société Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) est en veille permanente sur les nouveaux modes de transports. En traversant les montagnes et en rétrécissant le territoire, elle rapproche ses conducteurs en diminuant leur temps de trajets, tout en assurant leur sécurité.

Située au cœur des Alpes et au pied du Mont-Blanc, ATMB compte plus de 340 salariés pour l'Autoroute et la Route Blanches (A40 et RN205). Elle dessert aussi la Suisse par deux liaisons autoroutières transfrontalières (A411 et A41) et l'Italie, par le Tunnel du Mont Blanc dont elle est concessionnaire avec son homologue italien SITMB.

ATMB est détenue par l'Etat, les collectivités territoriales et des actionnaires privés. Elle est titulaire d'un contrat de concession avec l'Etat français jusqu'en 2050.

CONTACT PRESSE

Céline Coudurier

Direction de la communication, de la transformation et des relations humaines ATMB

celine.coudurier@atmb.net

04 50 25 20 51 / 06 74 40 41 11